



Comité des usagers Vélib' Métropole

Réunion du 02 avril 2025

velib'

Ordre du jour

Préambule : Velib'Métropole, c'est quoi? Pourquoi?

1. Présentation de l'architecture du service : qui fait quoi? comment ?

Questions / réponses

2. Les principaux chiffres du service Velib' Métropole

Questions / réponses

3. Point à date sur le service Vélib' Métropole

Questions / réponses

Préambule : Velib' Métropole, c'est quoi ? Pourquoi ?

Préambule : Velib' Métropole, c'est quoi ? Pourquoi ?

Velib' Métropole, c'est quoi ?

- Velib' Métropole est un **service public** de vélos partagés en libre-service.
- Créé en 2007 par la ville de Paris, Velib' est un **pionnier** des services de vélos partagés dans le monde.
- Fin 2017, Velib' est devenu Velib' Métropole, un service public **métropolitain** : **il est déployé sur le territoire de la Métropole du Grand Paris.** (65 communes à ce jour, plus de 500 km²)
- Fin 2017, des vélos à assistance électrique ont été intégrés, 30% au démarrage du service, 40% du parc actuellement.
- Ce service est proposé dans le cadre d'un **marché public** d'une durée de 15 ans (2018 - 2032 inclus)
- L'exploitation du service Velib' Métropole est confié à une société privée (Smovengo) qui a remporté le marché.

Préambule : Velib' Métropole, c'est quoi ? Pourquoi ?

Velib' Métropole (un service de vélos partagés), pourquoi ?

- Enjeux **environnementaux**
- Enjeux de **santé publique** (*maladies respiratoires, cardio-vasculaire, l'obésité etc...*) :
 - ✓ Faciliter la mobilité douce dans la métropole/ Elargir l'offre des modes de transports en commun
 - ✓ Encourager la pratique du vélo en ville.
 - ✓ Accès de la pratique du vélo au plus grand nombre (tarifs attractifs)

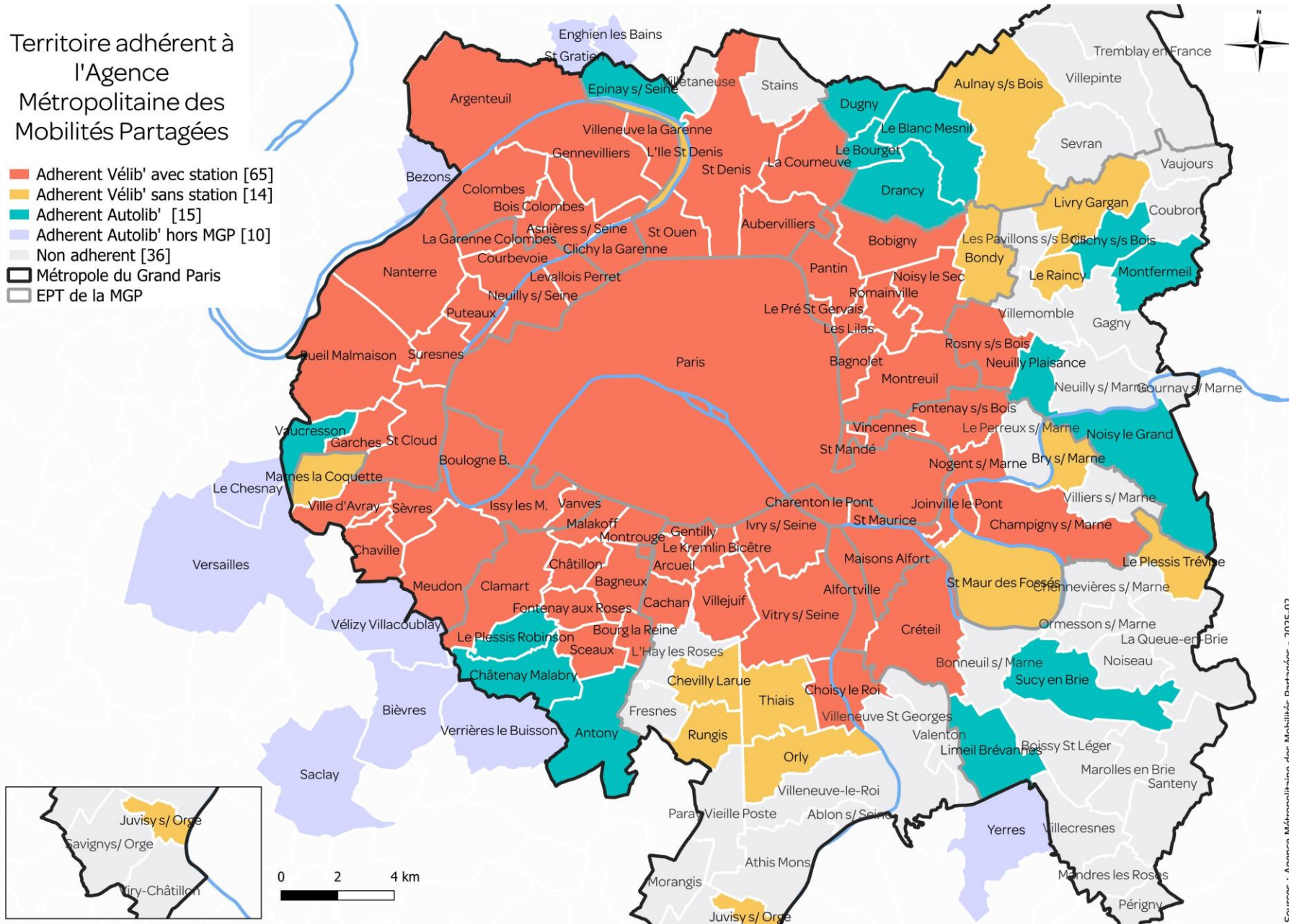
1. Présentation de l'architecture du service : qui fait quoi ? comment ?

1. Présentation de l'architecture du service : l'Agence Métropolitaine des mobilités partagées

L'Agence métropolitaine des mobilités partagées (anciennement Syndicat mixte Autolib' Velib' Métropole - SAVM), le donneur d'ordres :

- L' Agence métropolitaine des mobilités partagées est le **gestionnaire** du service.
- L' Agence métropolitaine des mobilités partagées est un **établissement public** dirigé par des élus qui regroupe 104 communes de la Métropole du Grand Paris dont 65 proposent le service Velib'.
- L' Agence métropolitaine des mobilités partagées supervise l'exécution courante de l'exploitation du service confiée à un opérateur privé : la société **Smovengo**

1. Présentation de l'architecture du service : l'Agence Métropolitaine des mobilités partagées



1. Présentation de l'architecture du service : l'Agence Métropolitaine des mobilités partagées

MISSIONS :

Conseiller

- Développement d'une expertise en matière de mobilités partagées
- Création d'analyses territorialisées et d'outils d'aide à la décision

Déployer

- Accompagnement des communes dans le recueil des besoins et l'identification des emplacements potentiels de stations
- Supervision des études techniques préalables
- Suivi de l'avancement des travaux

Contrôler

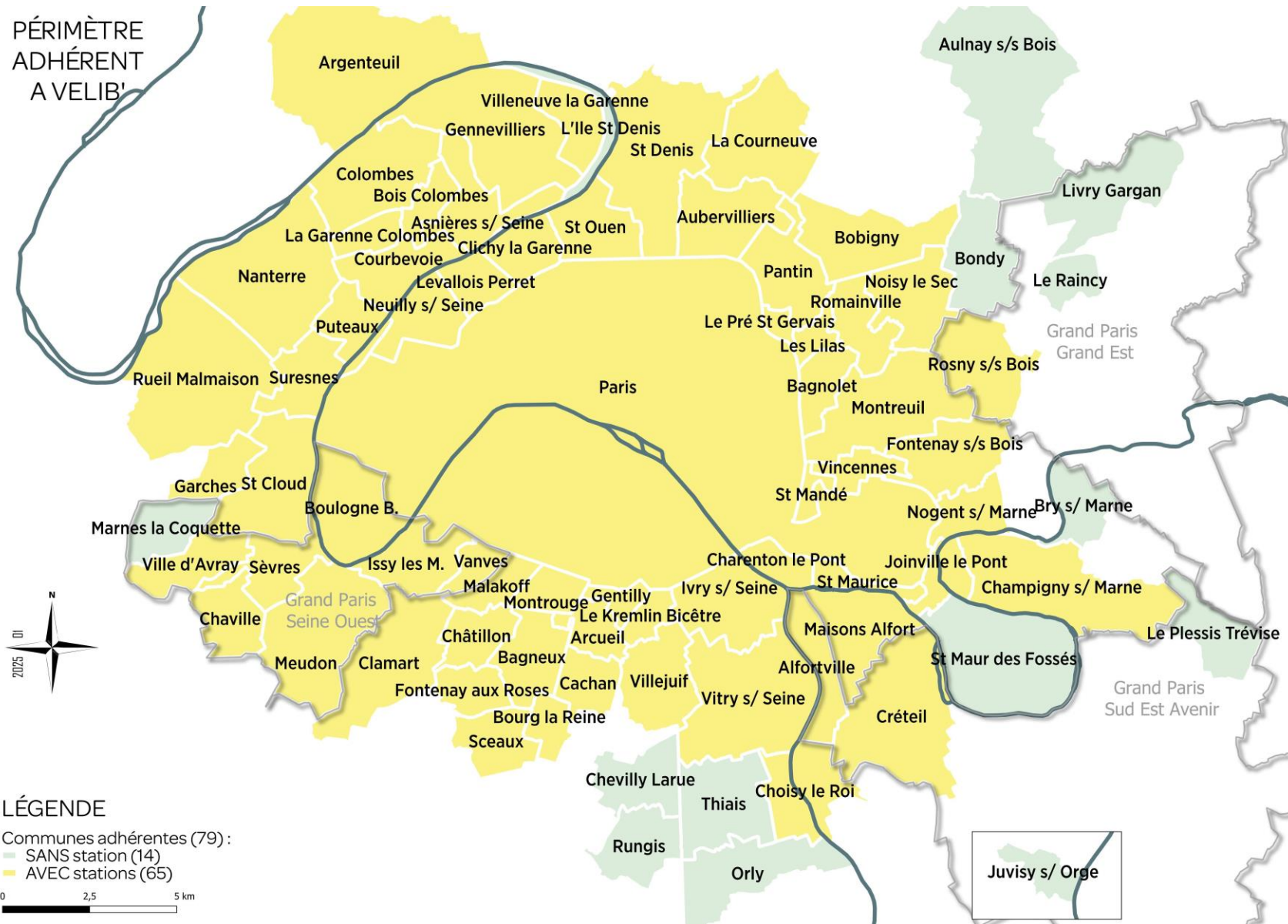
- Contrôle de l'exercice du service par le prestataire à l'aide d'indicateurs de suivi
- Accompagnement des évolutions majeures durant la vie du marché

Communiquer

- Validation de la communication du prestataire auprès des usagers
- Participation à des événements à l'échelle locale pour mettre en avant les valeurs du service Velib'

1.Présentation de l'architecture du service : qui fait quoi ? Comment?

Territoire du service Velib' Métropole



1. Présentation de l'architecture du service : la société privée Smovengo

Les missions de la société privée Smovengo, l'exploitant du service Velib' Métropole :

➤ **Régulation**

(alimentation des stations déficitaires ou délestage des stations excédentaires)

➤ **Maintenance**

(en atelier ou en station)

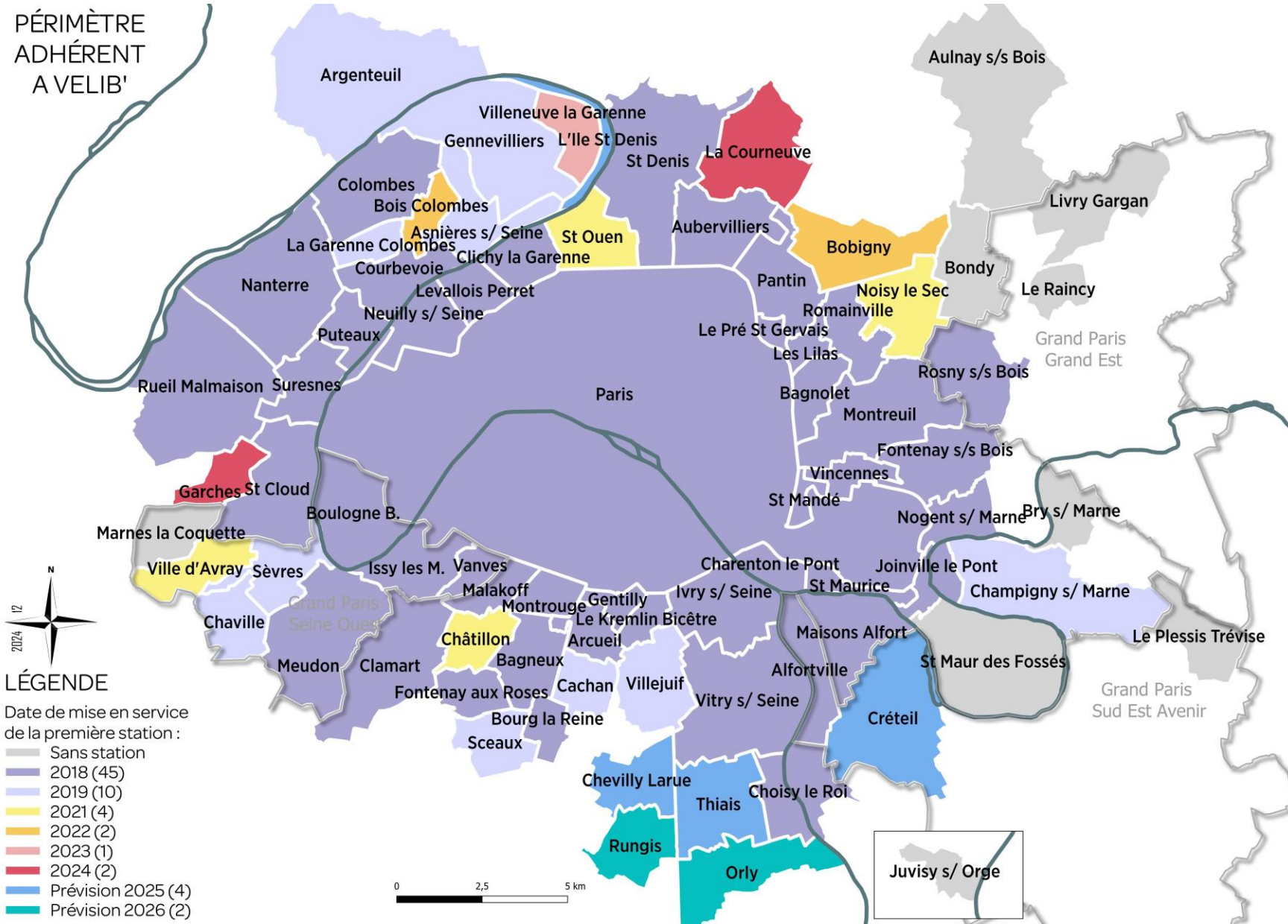
➤ **Relation clients**

Les équipes de Smovengo présenteront plus en détail leurs activités lors de la prochaine séance du Comité.

2. Les principaux chiffres du service Velib' Métropole

2. Les principaux chiffres du service Velib' Métropole : déploiement

Le déploiement du service Velib' Métropole (2018-2025)



2. Les principaux chiffres du service Velib' Métropole : le réseau Velib' Métropole

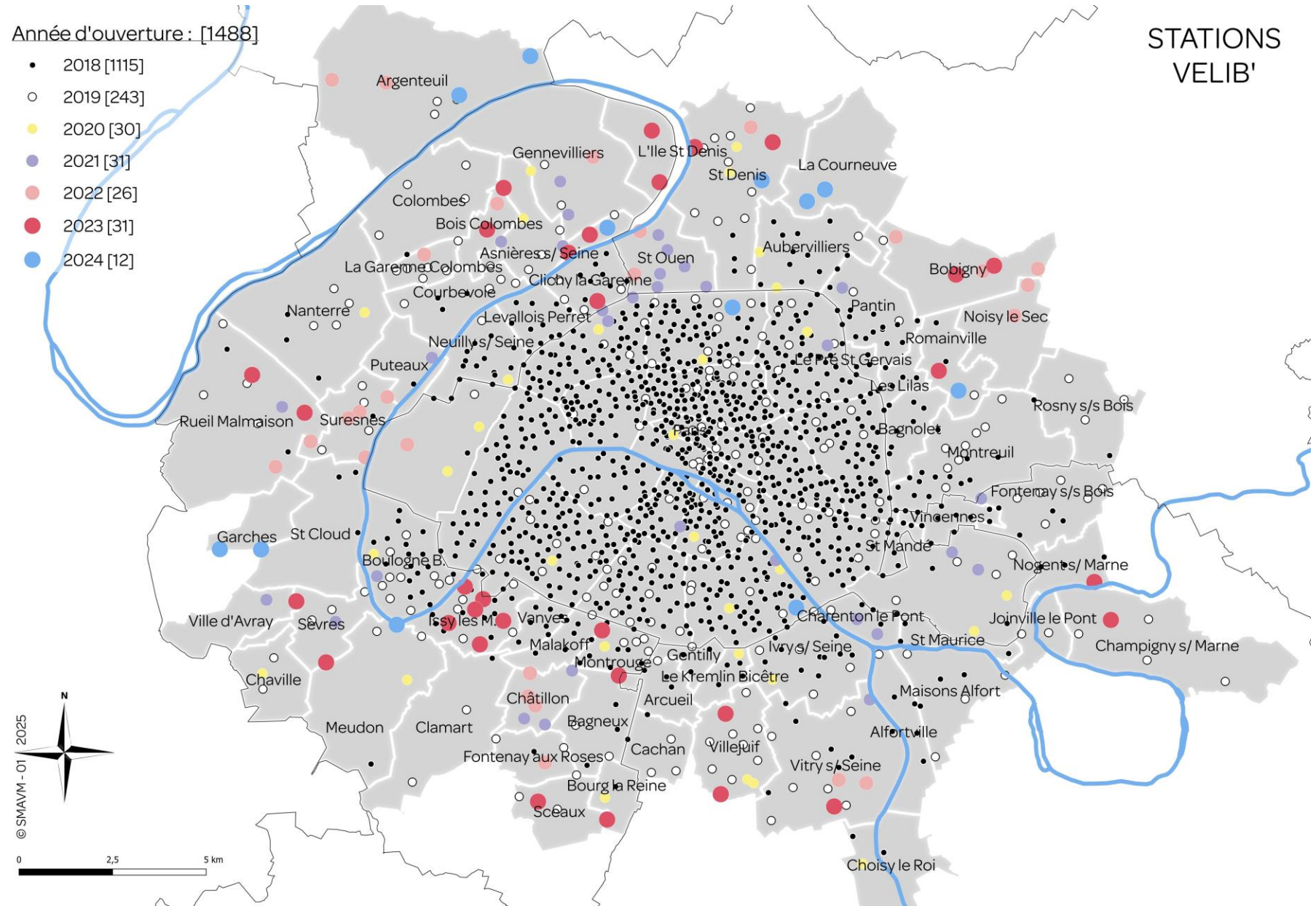
Le réseau Vélib' Métropole

En 2025, le service Velib' Métropole c'est :

- **1 502 stations installées**, dont 1 010 à Paris et 492 en proche couronne
- **+ de 500 km²** de territoire couvert
- Extension du réseau à 5 nouvelles collectivités : Créteil, Chevilly-Larue, Thiais, Rungis et Orly
- **66 stations supplémentaires en cours de réalisation hors Paris**

2. Les principaux chiffres du service Velib' Métropole : déploiement

Le déploiement du service Velib' Métropole (2018-2025)



2. Les principaux chiffres du service Velib' Métropole : les utilisateurs du service

Les utilisateurs du service Vélib' Métropole :

- 475 891 abonnés
- + 800 000 usagers
- 38% des abonnés à l'offre V-Max /35% à l'offre V-Libre et 27 à l'offre V-Plus
- 60% d'hommes
- 72% des utilisateurs de - 35 ans
- 3,5% de + 60 ans

2. Les principaux chiffres du service Velib' Métropole : les usages

Les usages Vélib' Métropole :

- En 2024, 49,1 millions de courses (+10% 2023) dont 57% à VAE
- **28,7 millions** de courses en VAE et 20,4 millions en VM
- **135 000 courses quotidiennes** en moyenne
- **4,1 millions de trajets mensuels** en moyenne
- **156,4 millions de km parcourus** dans l'année soit + de la distance Terre - Soleil*
- **13,1 millions de km parcourus mensuellement** en moyenne **soit, chaque mois, plus de 34 fois** la distance de la Terre à la Lune**

*149 597 870,7 km

**384 400₁₇

2. Les principaux chiffres du service : Le modèle de financement de Vélib' Métropole

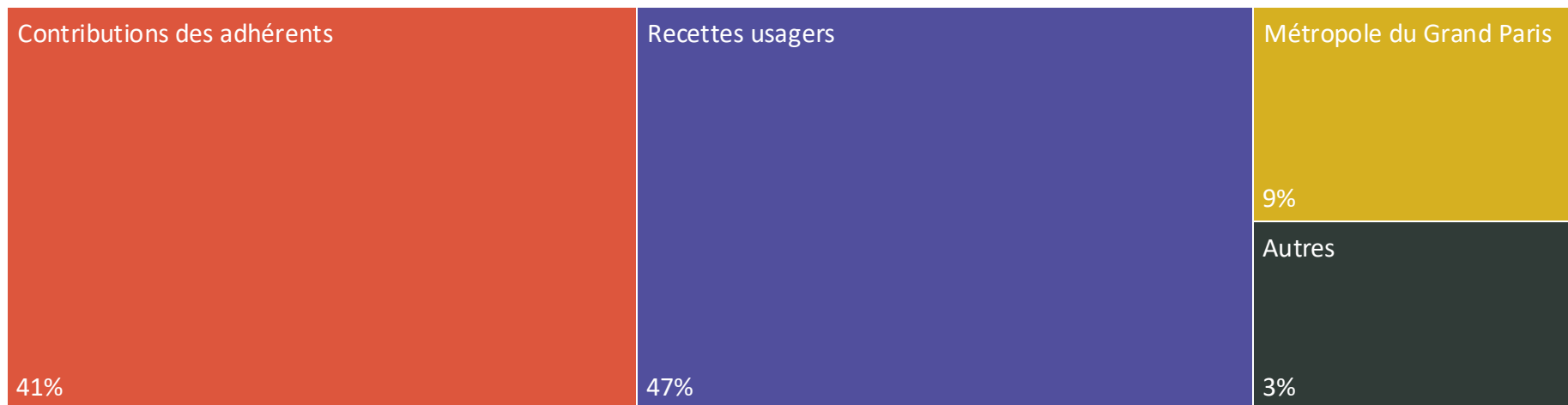
Au budget 2024, le service coûtait **66,3 M€**. Plus de 96 % de ce montant (64,1 M€) étaient destinés à l'exploitant du service, Smovengo, le reste étant destiné à diverses dépenses, dont les frais de fonctionnement de l'Agence (le salaire des agents, la location des locaux, etc.).

Côté recettes, Vélib' Métropole est financé par 3 acteurs :

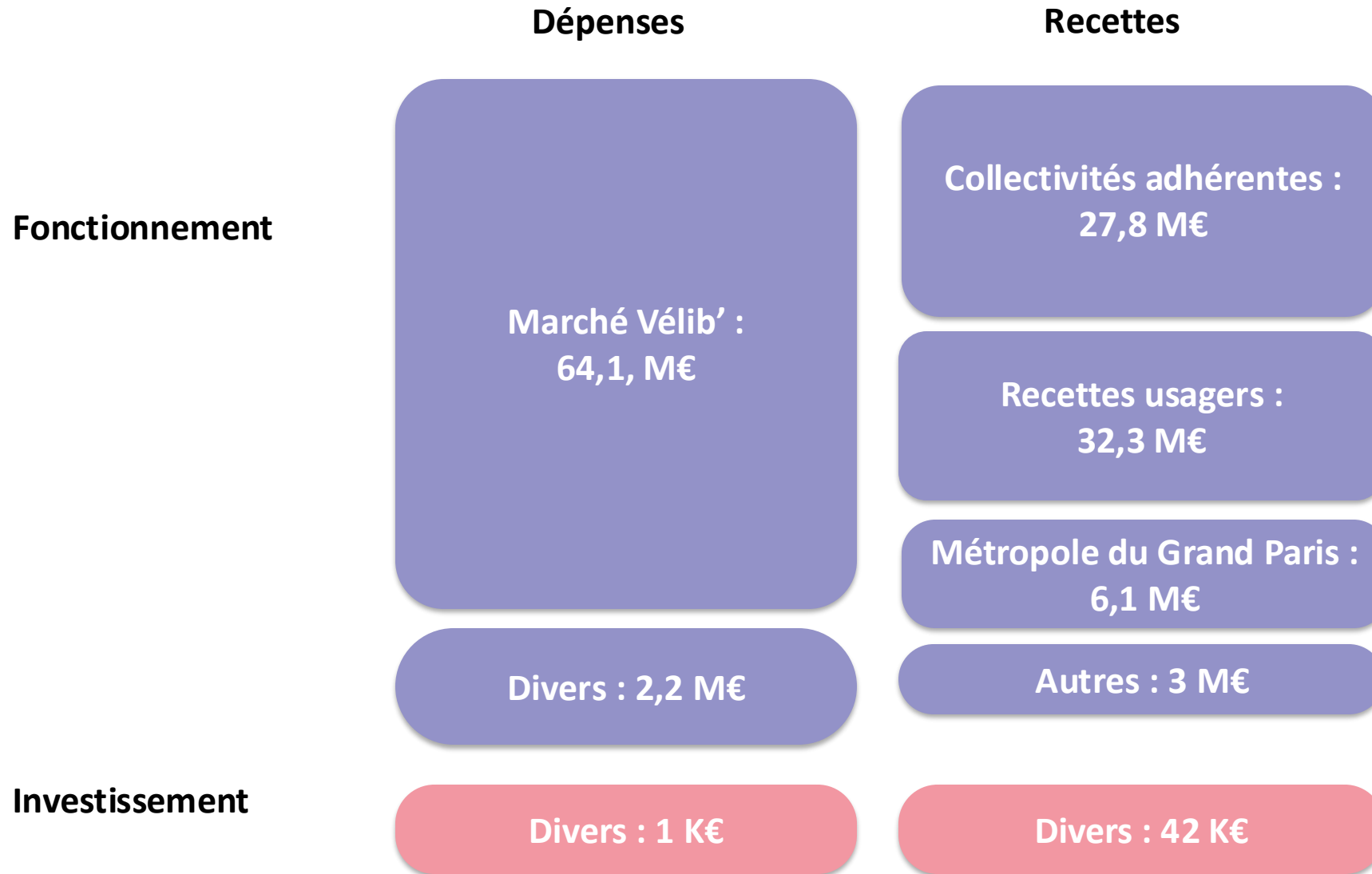
- **Les collectivités adhérentes à l'Agence, ayant adhéré à la compétence Vélib' : 27,8 M€**
- **La Métropole du Grand Paris : 6,1 M€**
- **Les usagers à travers le paiement des tarifs du service (abonnements et tarifs liés à l'usage) : 32,3 M€.**

Répartition des recettes au budget primitif 2024

■ Autres ■ Recettes usagers ■ Métropole du Grand Paris ■ Contributions des adhérents



2. Les principaux chiffres du service : Le modèle de financement de Vélib' Métropole



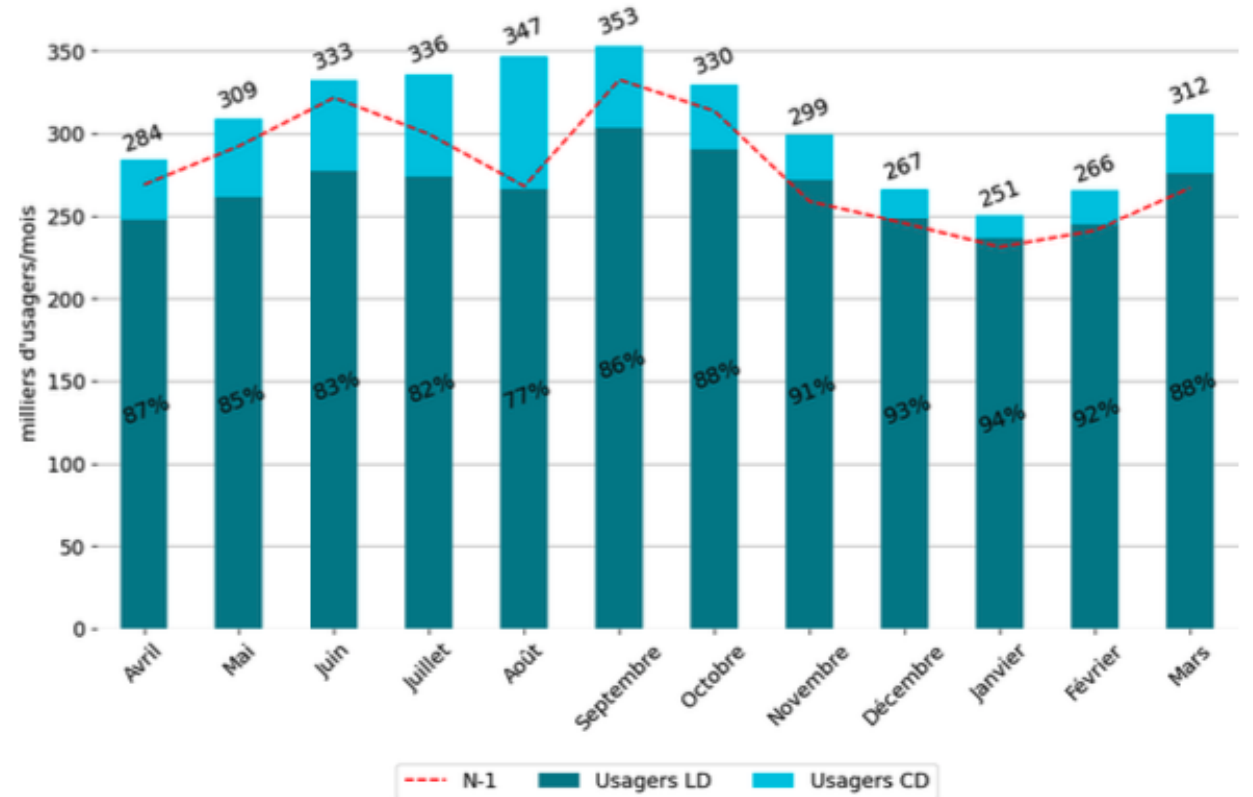
3. Point à date sur le service Vélib' Métropole

3. Point à date sur le service Vélib' Métropole : Fréquentation du service

Nombre moyen de courses effectives par jour

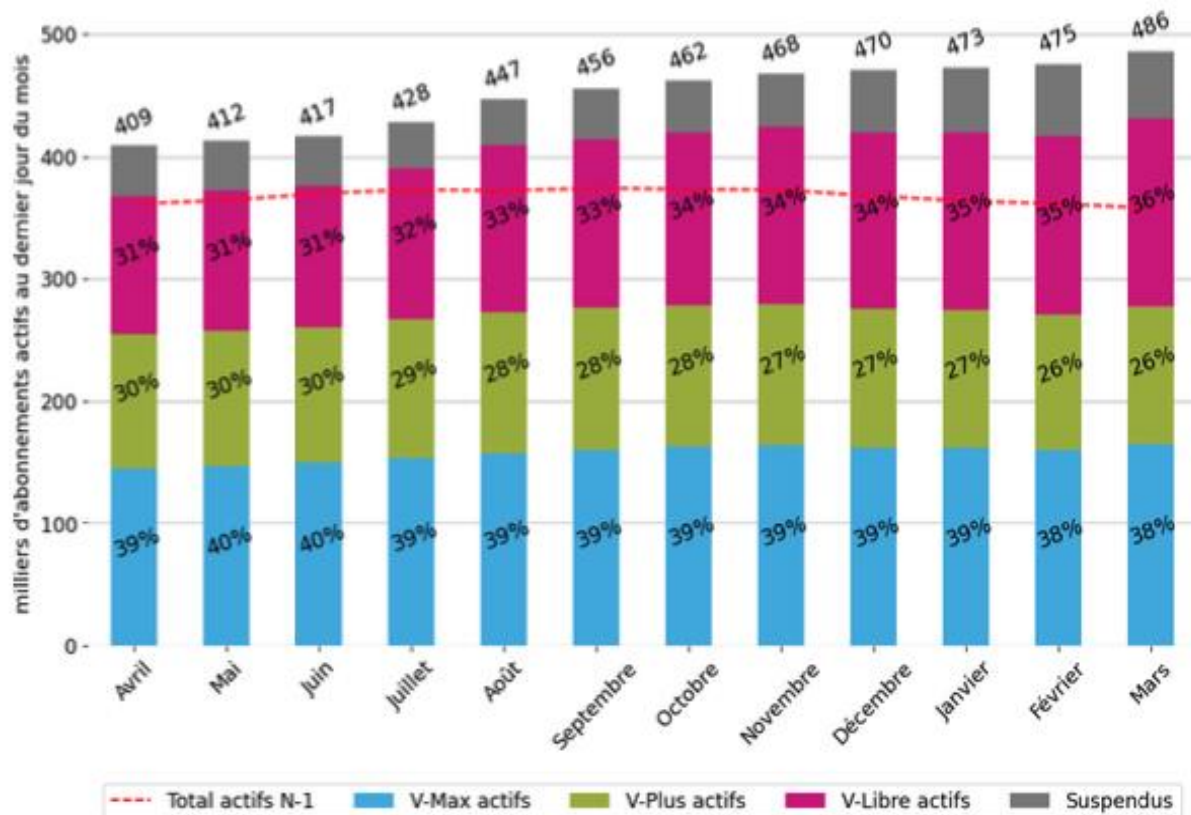


Nombre d'usagers uniques

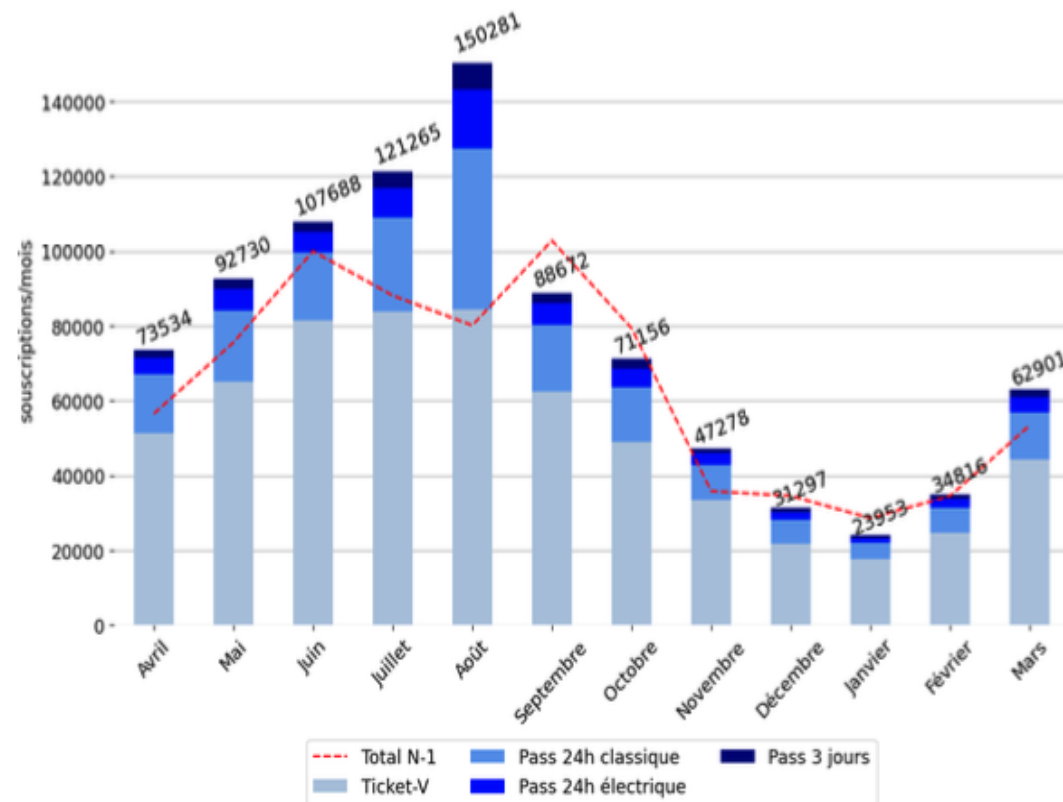


3. Point à date sur le service Vélib' Métropole : Souscriptions

Nombre d'abonnements longue durée en cours

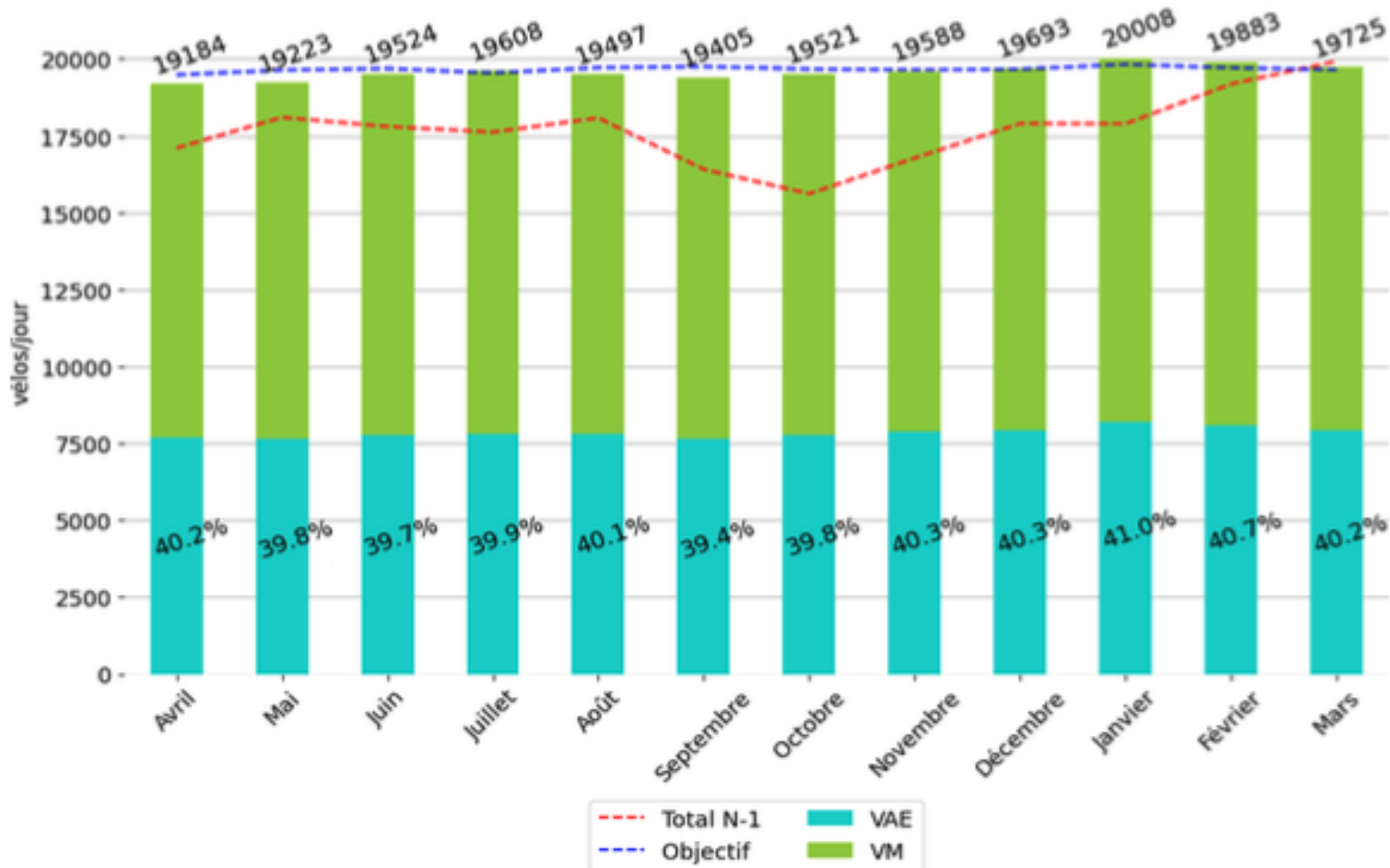


Nombre de souscriptions à des forfaits de courte durée



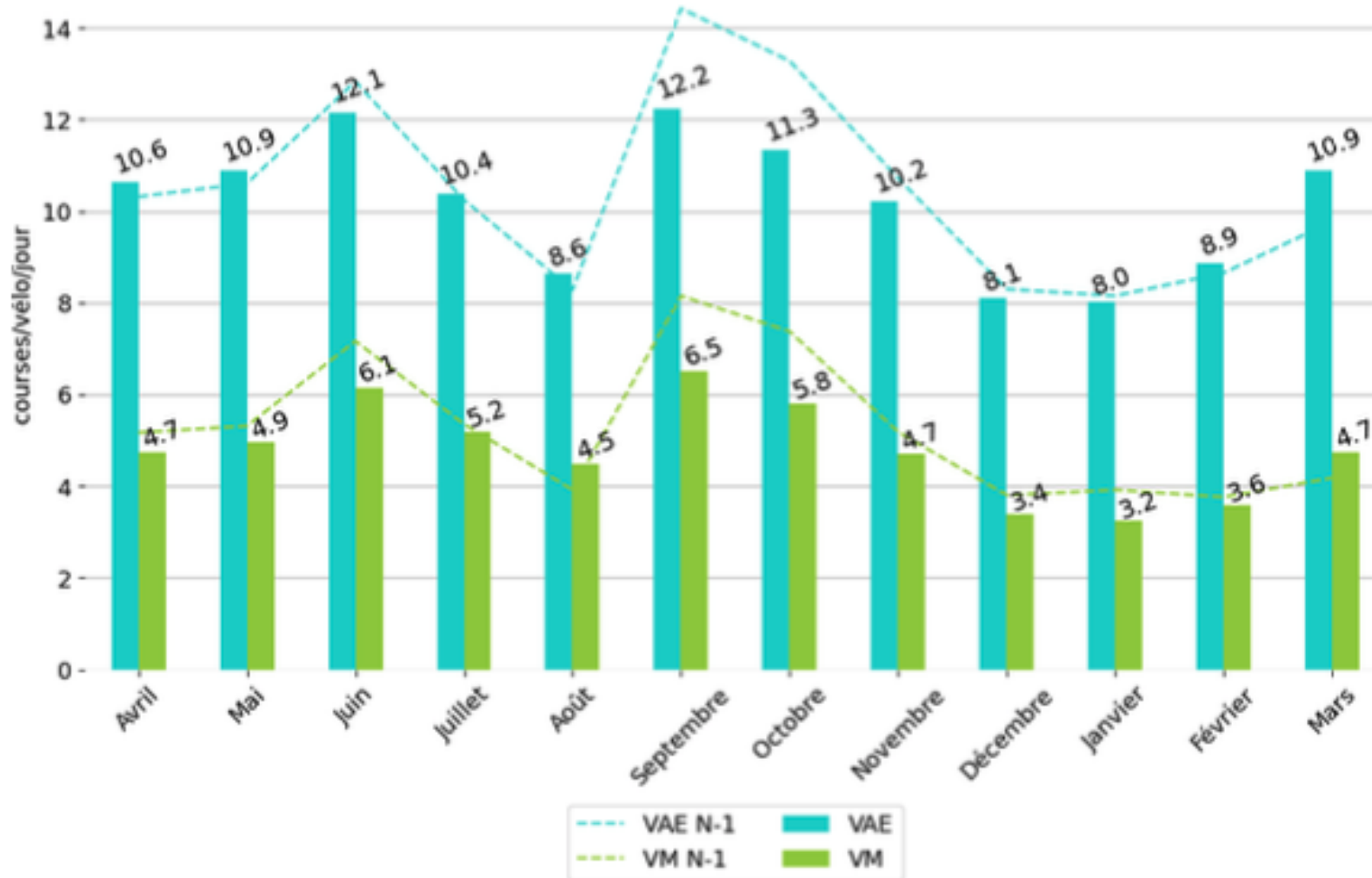
3. Point à date sur le service Vélib' Métropole : Disponibilités des vélos

Nombre moyen de vélos disponibles à 12h



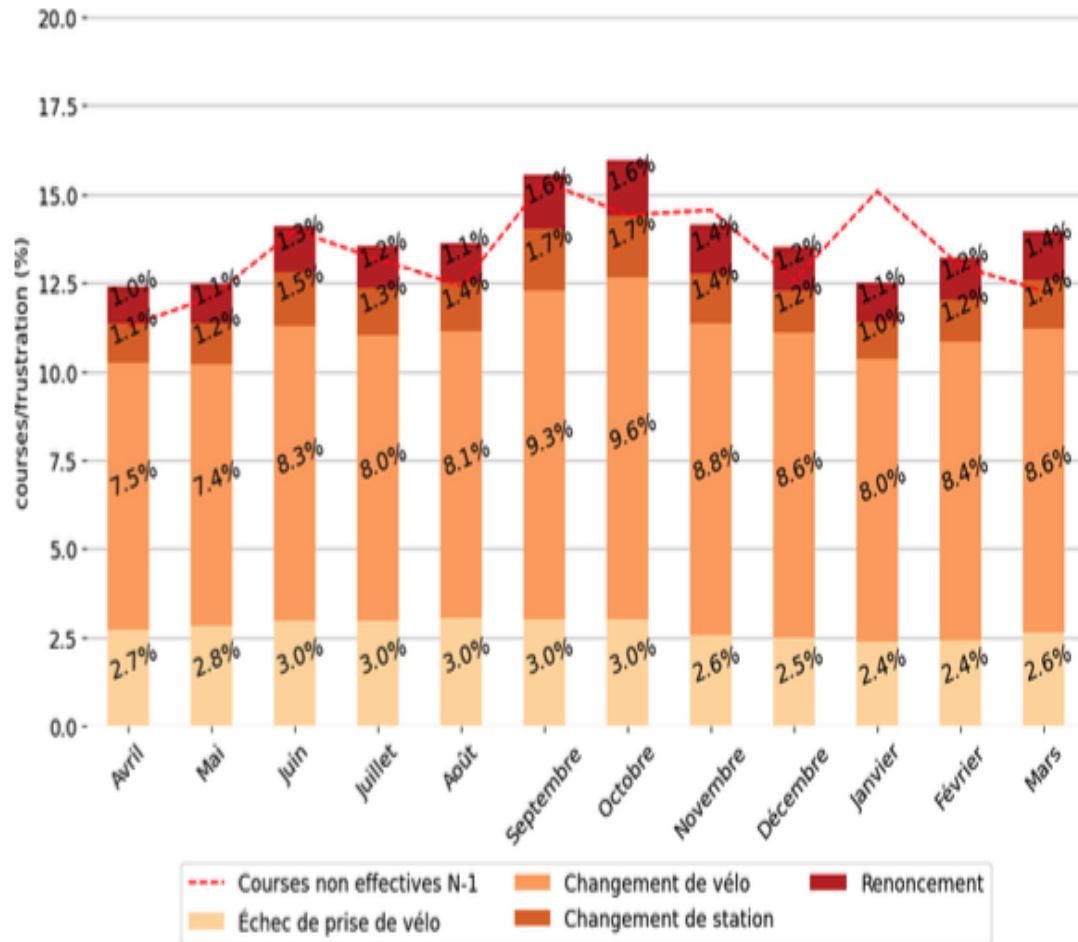
3. Point à date sur le service Vélib' Métropole : Rotation des vélos

Nombre de courses par vélo disponible

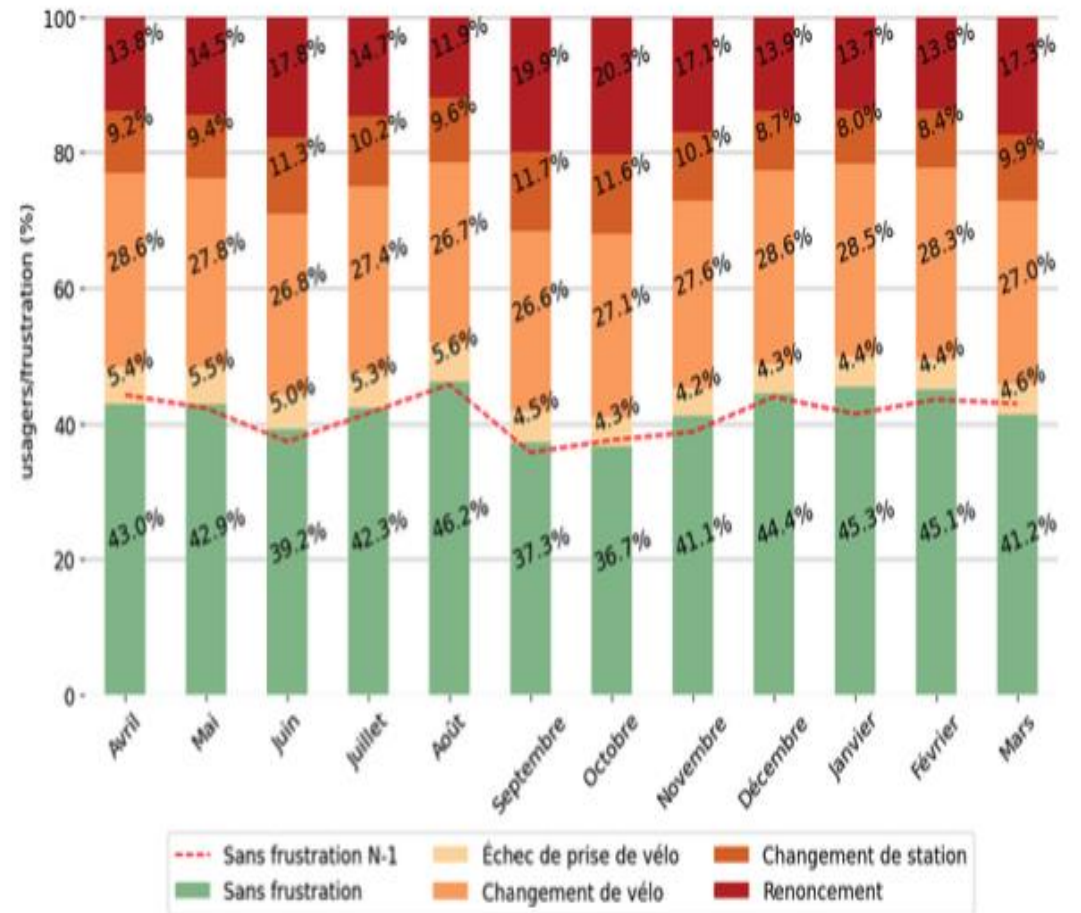


3. Point à date sur le service Vélib' Métropole : Expérience des usagers

Répartition des courses non effectives

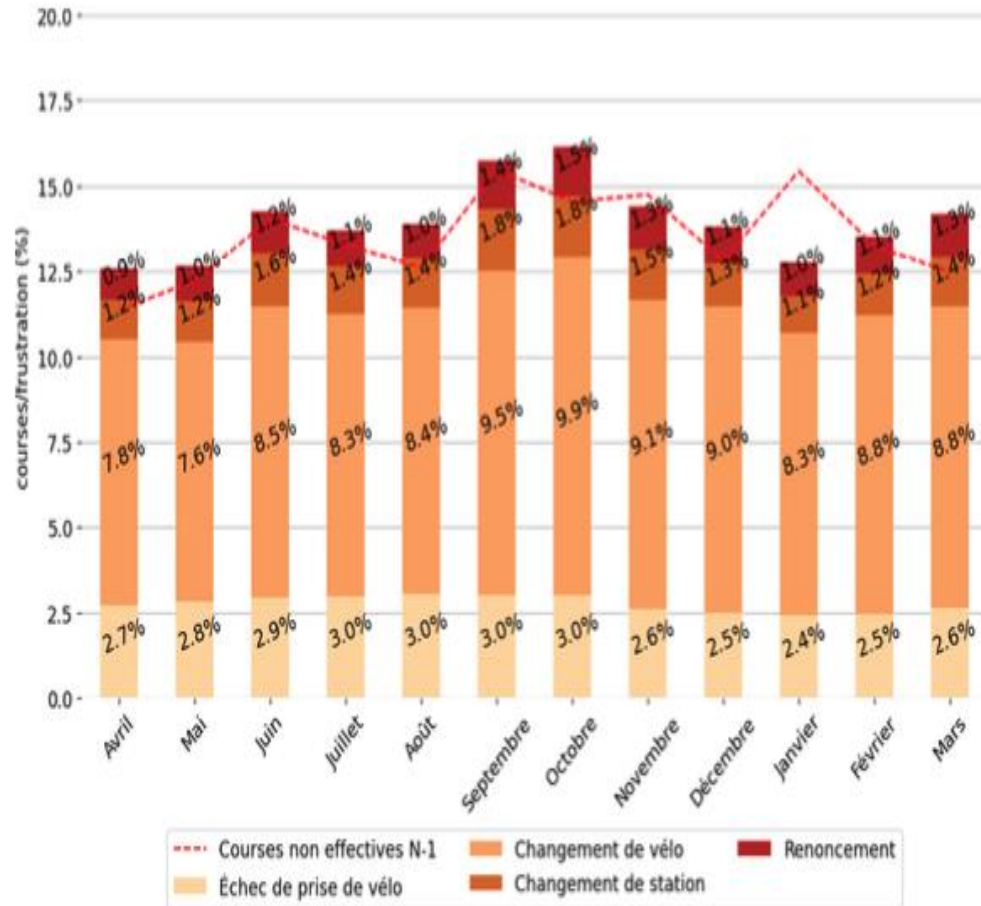


Répartition des usagers selon leur expérience du service

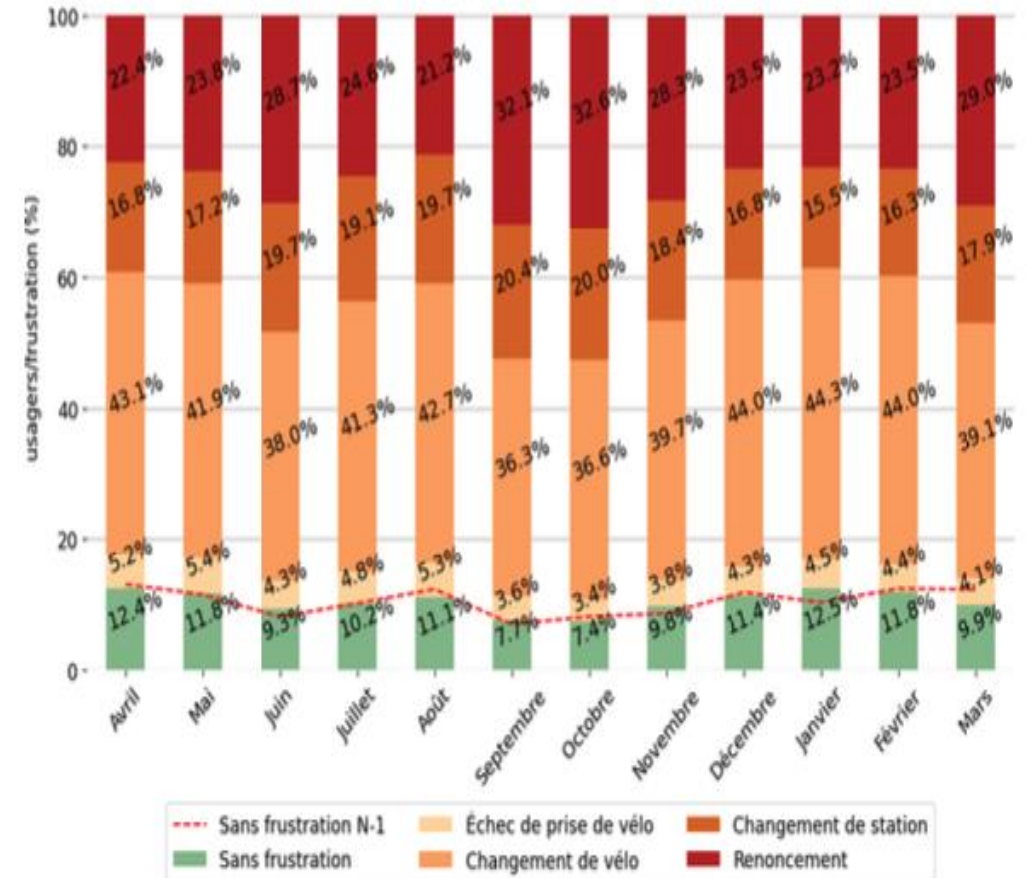


3. Point à date sur le service Vélib' Métropole : Expérience des usagers réguliers

Répartition des courses non effectives pour les usagers réguliers

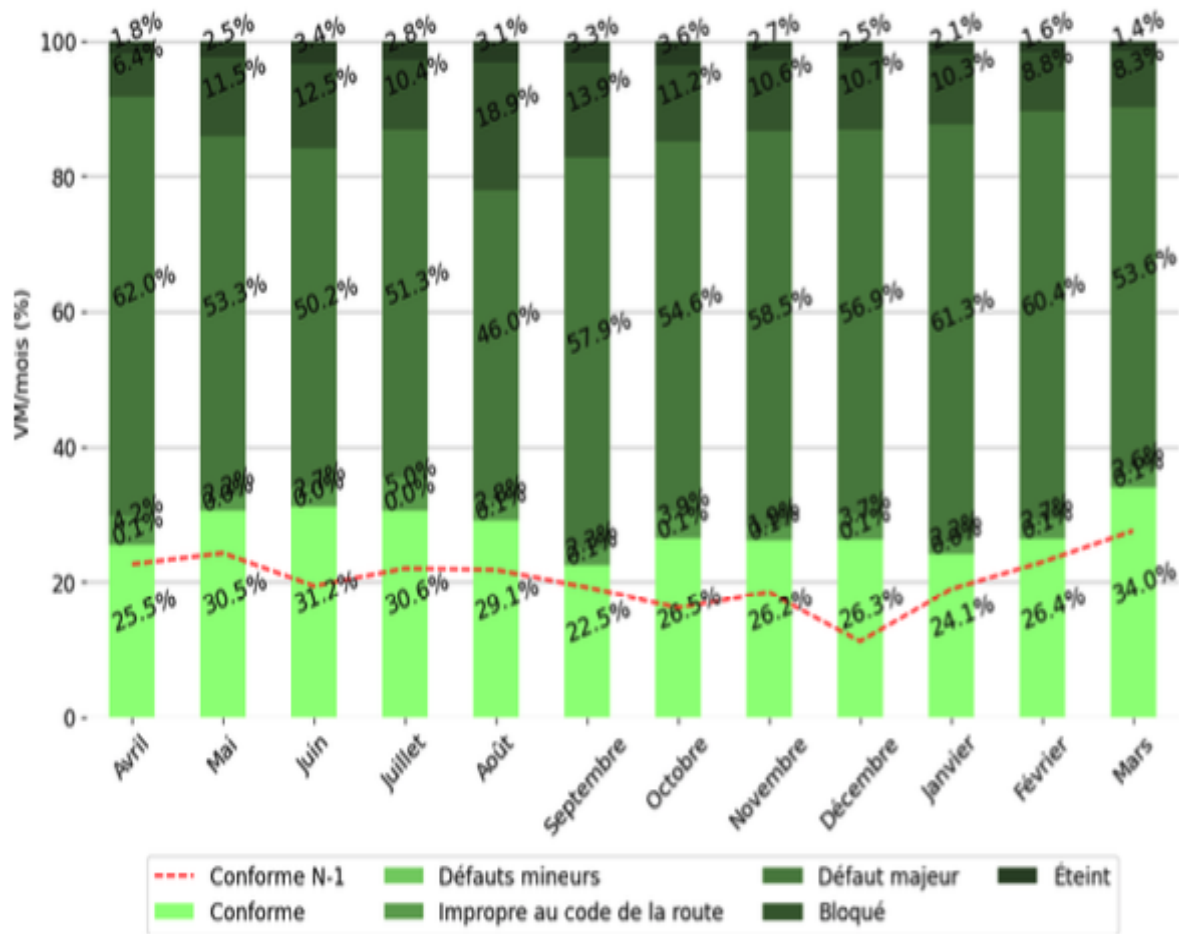


Répartition des usagers réguliers selon leur expérience du service

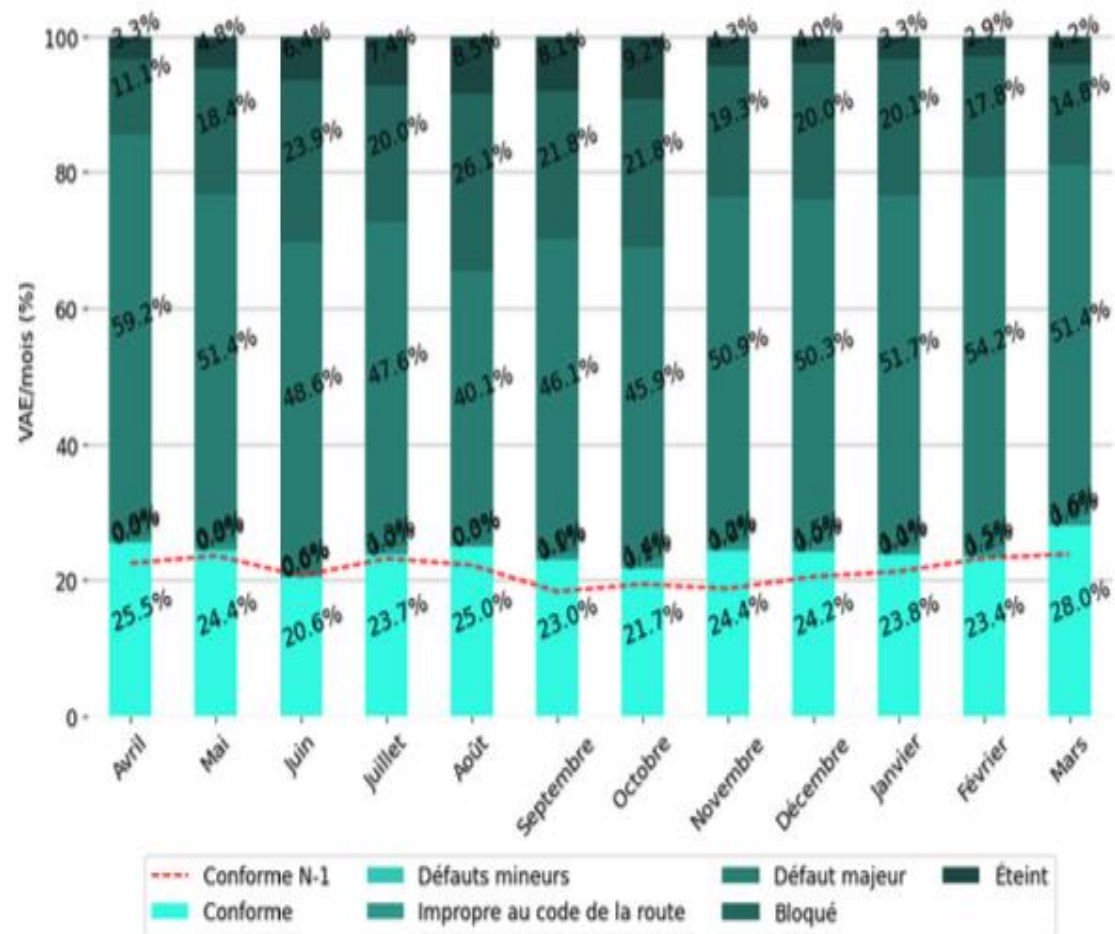


3. Point à date sur le service Vélib' Métropole : Etat des vélos contrôlés

État des VM contrôlés



État des VAE contrôlés



Calendrier 2025 réunions du CUVM

- ✓ 26 juin 2025 à 19h00
- ✓ 30 septembre 2025 à 19h30
- ✓ 14 janvier 2025 à 19h30

Contact Agence :

Fatima ULRICH : Comitedesusagers@autolibvelimetropole.fr

Merci !

lito'